

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNUipp-FSU Mayotte a été reçu avec la FSU Mayotte et l'intersyndicale de la fonction publique le samedi 13 juin à la préfecture de Dzaoudzi par Monsieur Renaud VEDEL (Conseiller affaires intérieures du Premier Ministre) et par Madame Sylvie ESPECIER (Conseillère de la Ministre des Outre-Mer), en présence de Monsieur Bruno ANDRE (Secrétaire Général de la préfecture).

Pour le SNUipp-FSU Mayotte, il fallait obtenir de la part du gouvernement l'assurance et la garantie que sa volonté est réellement de trouver des réponses favorables aux revendications des enseignants du premier degré et, plus généralement, des fonctionnaires de Mayotte.

Le conseiller du Premier Ministre a confirmé que la réunion de revoyure aura lieu à la fin du mois de septembre et annoncé :

- Les fonctionnaires arrivés avant la publication du décret d'octobre 2013 et qui ont prolongé leur séjour sont maintenus dans l'ancien dispositif du décret de 1996 (ils ne basculeront pas dans le nouveau système avant la fin de leurs 4 années);
- La réunion de préparation de la clause de revoyure en fin juin est confirmée et d'ores et déjà une autre réunion de préparation est envisagée avant le 15 septembre (les ministères concernés par le dossier seront représentés dans ces réunions);
- 3 ateliers de travail sont créés pour préparer la réunion de revoyure : cadre de vie, situation des ex-agents de la CDM et indexation des salaires.

Même si la vigilance est de rigueur, pour le SNUipp-FSU Mayotte, les éléments en sa possession à ce jour sont encourageants, notamment la création des groupes thématiques spécialement dédiés au taux d'indexation des salaires et à la situation des anciens agents de la CDM.

D'autant plus que des pistes de travail ont été évoquées concernant l'indexation des salaires (attractivité, métiers en tension, ...) et l'intégration dans la fonction publique (prise en compte de l'ancienneté générale de service, dispositif d'accélération des carrières, ...).

Un bilan d'étape sera fait après la réunion de fin juin ...